

M. Pierre Cevoz  
Commissaire enquêteur

Challes les Eaux, le 12 février 2010

Objet : Contribution à l'enquête concernant la modification du POS sur la zone St Vincent,

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique, nous souhaitons apporter notre point de vue et nos remarques concernant la modification du POS sur la zone St Vincent. Nous rappellerons ce que nous avons porté au débat lors de la réunion du Conseil Municipal du 18 novembre 2009.

Au préalable, nous renouvelons notre soutien sur le principe de la construction tant de structures d'accueil de personnes âgées que d'immeubles d'habitation respectant la diversité sociale grâce à des loyers modérés.

Cependant, sur le présent dossier, nous souhaitons apporter à la réflexion du commissaire enquêteur les remarques suivantes:

- ✦ Tout d'abord, nous regrettons que ce projet ne puisse attendre la mise en place du PLU qui lui, assure une cohérence générale.
- ✦ Plus précisément, l'accès par la zone St Vincent étant supprimé sur le plan présenté, nous confions notre inquiétude sur les voiries nécessaires à la desserte d'une centaine d'appartements et au fonctionnement de la résidence pour personnes âgées. Il est évident que le trafic induit sera conséquent et nous nous interrogeons sur

le dimensionnement des voiries nécessaires et sur le coût financier sans doute important que la commune devra assumer,

sur les aménagements prévus pour assurer la tranquillité et la sécurité des déplacements des habitants du voisinage dans cet environnement routier notablement modifié.

AGIR pour Challes les Eaux  
Bruno Forest